DEC150174DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - Alain FUCHS,

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,



DECIDE

Article 1er:

sont nommés, à compter du 1er janvier 2015, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 7 compétente à l'égard des adjoints techniques de la recherche :

Monsieur Alain FUCHS Président du CNRS

Madame Claire FERRAS-FLEUTRY Ingénieur de recherche de première classe

Madame Catherine MOREL-CHEVILLET Ingénieur de recherche de première classe

Madame Marie-Ange TESTE Ingénieur d'étude de première classe

Monsieur Cyril AUBERT-GEOFFROY Ingénieur d'étude de deuxième classe

Madame Brigitte GAILLARD

Assistant ingénieur

Article 2:

sont nommés, à compter du $1^{\rm er}$ janvier 2015, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 7 compétente à l'égard des adjoints techniques de la recherche :

Monsieur Pascal TOUTIN Ingénieur de recherche de première classe

Madame Nise SCHERRER Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Jean-Marc GILLION Ingénieur de recherche de deuxième classe

Monsieur Zoubeir ZADVAT Ingénieur de recherche de deuxième classe

Madame Laure BERNARD Ingénieur d'étude de deuxième classe

Madame Sandrine VIGNON Ingénieur d'étude de deuxième classe

Article 3 : Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

ALAIN FUCHS